

Révéler la passion qui vous anime

Objet :  
Examen juges GF - 6<sup>ème</sup> degré

Destinataires :

Responsables des juges des Associations FC

Copie à :

André BRUCHON     Président Ligue Franche Comté  
Marc LECHENNE     Président Commission Formation

Besançon,  
Le 15 mars 2015

Chers Amis,

La commission **JUGES de la LIGUE de FRANCHE COMTE** a programmé une session d'examen

**JUGE 6<sup>ème</sup> degré**  
**PARTIE PRATIQUE SUR VIDEO**

Elle se déroulera

**DIMANCHE 06 JUIN 2016 8 h 30**  
Centre Diocésain – 20 Rue Mégevand – BESANCON  
Le code du parking vous sera communiqué ultérieurement

- 1 chèque de 32.00 € ordre LIGUE DE FRANCHE COMTÉ FSCF OU PAR VIREMENT BANCAIRE

La feuille d'inscription accompagnée des documents devra être retournée à

Madame Marie France JUNOD - FSCF Ligue Franche Comté  
20 Rue Megevand 25041 BESANCON CEDEX  
[mf.junod@orange.fr](mailto:mf.junod@orange.fr)

**Pour le 20 avril 2015 DERNIER DELAI**

**SEULS LES JUGES QUI ONT REUSSI L'ECRIT PEUVENT S'INSCRIRE**  
**POUR PASSER LA PRATIQUE SUR VIDEO**

Merci de votre collaboration et salutations amicales et sportives.

Pour la Commission JUGES  
Marie France JUNOD

**Une connaissance de l'écriture symbolique des éléments cotés est impérative**

Les candidats noteront à chaque agrès sur vidéo :

**Deux** mouvements 6<sup>ème</sup> pour l'établissement des deux notes de base qui seront expliquées par les responsables  
**Cinq** mouvements 6<sup>ème</sup>

En cas de doute sur la prise en compte d'une EC ou d'une Difficulté 6<sup>ème</sup>, le candidat devra l'indiquer explicitement sur sa feuille de cotation.



## Conditions d'admission

Pour être admis Juge 6<sup>ème</sup> degré, les candidats doivent obtenir la pratique sur au moins 2 agrès sur 2 saisons maximum (l'écrit étant déjà acquis) ; Pour obtenir un agrès, les candidats doivent avoir 3 notes sur 5.

**Tout agrès acquis est conservé pendant une saison.**

Pour l'épreuve pratique, la note D et la note E sont prises en compte.

### Pour la NOTE D :

15.00 points sont répartis comme suit :

L'écriture symbolique	= 3.00 points si	100 % du mouvement écrit
	= 1.50 point si	50 % du mouvement écrit
	= 0.00 point si	moins de 50 %

Les 3 D6 prises en compte = 5.00 points ou rien

Les éléments bonifiés nommés	= 2.00 points
	= 1.50 point si 1 erreur
	= 1.00 point si 2 erreurs
	= 0.00 point sur plus de 2 erreurs

Les EC = 5.00 points ou rien

Il faut minimum 12.50 points pour valider la note D

**Pour la NOTE E** : les notes retenues sont celles dont les écarts avec les notes moyennes du jury correspondent au tableau ci-dessous :

	<i>Sur 10.00 points</i>
<i>0.30 pt si moyenne du jury égale ou supérieure à</i>	9.00 points
<i>0.50 pt si moyenne du jury comprise entre</i>	7.50 et 8.90
<i>0.70 pt si moyenne du jury égale ou inférieure à</i>	7.40